



## UNION DEPARTEMENTALE C.G.T. DE LA SARTHE

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS  
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00  
e-mail : [udcgt72@orange.fr](mailto:udcgt72@orange.fr)  
site internet : [ud72.reference-syndicale.fr](http://ud72.reference-syndicale.fr)



**NON au projet de casse des retraites,  
augmentez les salaires, pas l'âge de la retraite !**



Les salarié·e·s, retraité·e·s et privé·e·s d'emploi se sont mobilisé·e·s massivement lors des 7 journées nationales d'actions interprofessionnelles pour exiger le **retrait de projet de réforme des retraites** abjecte du gouvernement,

**LA VICTOIRE EST A NOTRE PORTÉE !!**

**Mercredi 15 mars, soyons encore plus nombreuses et nombreux en grève pour faire reculer le gouvernement !**

D'ici le 15 mars, sur chaque lieu de travail, de vie et d'étude, participons aux assemblées générales, avec la CGT décidons des initiatives et actions à mener pour faire de ce mois de mars 2023, **un mois historique de lutte !!**

**Combattre cette réforme brutale et antisociale, c'est faire gagner le travail sur le capital !** Tous ensemble mobilisé·e·s pour gagner de meilleurs salaires pour financer les retraites et pour garantir de meilleurs droits à retraites.

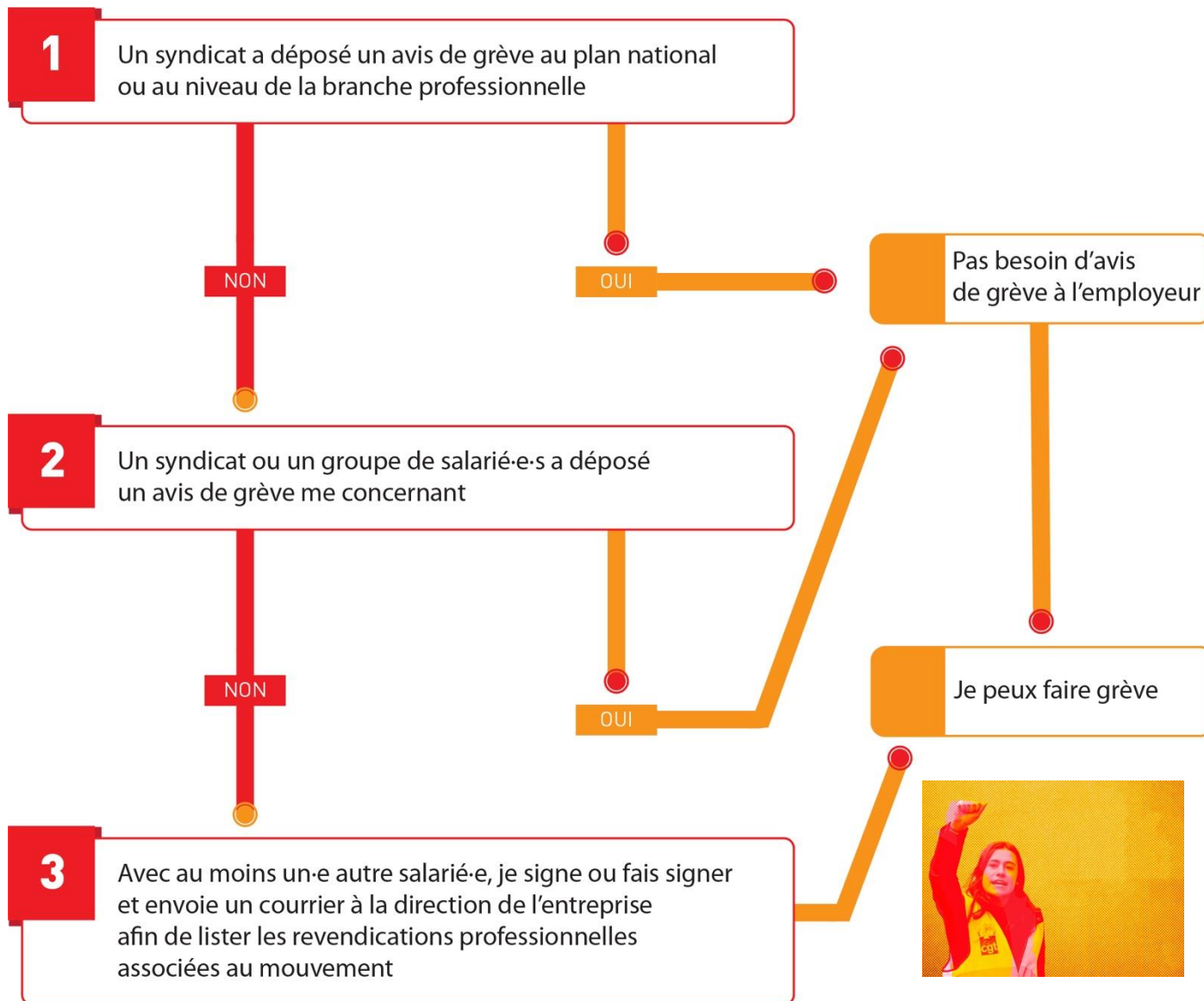
**Le 15 mars doit être une véritable journée morte dans les entreprises, les administrations, les services, les commerces, les écoles, les lieux d'études, les transports, élargissons encore la mobilisation mercredi 15 mars !** Tous ensemble, changeons la donne ! Pour la CGT, la retraite c'est à 60 ans à taux plein et avant pour les métiers pénibles !

**L'argent existe pour financer nos retraites :**

- La réduction du taux de chômage à 7,4%, c'est 10 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- L'augmentation des salaires de 3,5% c'est 6,5 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- L'augmentation du Pt d'indice dans la Fonction Publique, c'est 6 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- L'égalité salariale femme/homme, c'est 5,5 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- Supprimer les exonérations de cotisations sociales, c'est 20 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- Soumettre à cotisations l'épargne salariale, c'est 10 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires,
- Instaurer un malus sur les emplois précaires, c'est 10 milliards d'€ de cotisations sociales supplémentaires.

**Oui il est possible de financer notre système de protection sociale en imposant des mesures de justice sociale et de gagner le retour à la retraite à 60 ans et avant pour les métiers pénibles !**

# COMMENT FAIRE GRÈVE SALARIÉ·E DU PRIVÉ ?



**La CGT, CFDT, FO, CFTC, FSU, CFE/CGC, UNSA, Solidaires, CNT, UNEF appellent à une nouvelle grande journée de mobilisation**

**AMPLIFIONS TOUS ENSEMBLE, LA MOBILISATION  
DANS LA RUE ET PAR L'ACTION DE GREVE  
MERCREDI 15 MARS**

**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.  
Bulletin de contact et de syndicalisation**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
Âge : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_  
Entreprise (nom et adresse) : \_\_\_\_\_



Union Départementale CGT de la Sarthe – 4, rue d'Arcole – 72000 LE MANS  
Tel 02.43.14.19.19